

# NEWSLETTER

Crise Covid

| #1

24 mars 2020

## CPTS DU LAURAGAIS

---

Cpts.lauragais31@gmail.com

---

---

### OFFRE DE SANTÉ

---

### PHARMACIES D'OFFICINE :

Les horaires d'ouverture des pharmacies d'officine de **Villefranche de Lauragais** sont modifiés :  
FERMETURE À 18H00. UNE SEULE PHARMACIE OUVERTE DE 18H00 À 20H00 (URGENCE)  
OUVERTURE EXCEPTIONNELLE LES DIMANCHES : 11H00 à 12H00 et 17H00 à 18H30.

Date :	Ph. De l'Olivier	Ph. Du Canal	Ph. Lauragaise
Dimanche 22/3	X		
Semaine 23 au 26/3			X
Dimanche 29/3		X	
Semaine 30 au 4/4	X		
Dimanche 5/4			X
Semaine du 6 au 11/4		X	
Dimanche 12/4	X		

#### CONTACTS :

Pharmacie du Canal : 0561816073 pharmacie-du-canal@orange.fr

Pharmacie Lauragaise : 0561816222 pharmacielauragaise@gmail.com

Pharmacie de l'Olivier : 0561271733 pharmacie.caillot@wanadoo.fr

## SOINS DENTAIRES :

### OFFRE DE SANTÉ

ET **EN CAS D'URGENCE**  
IL SE PASSE **QUOI ?**  
(..."J'AI UN PROBLÈME DENTAIRE")

JE CONTACTE MON DENTISTE QUI RESTE **DISPO 7J/7J**

**SURTOUT** ⚠️  
N'ENCOMBREZ PAS LES CABINETS MÉDICAUX DE VILLE,  
~~15~~ ET N'APPELEZ PAS LE 15 !!!

VOTRE DENTISTE TRAITANT EST **JOIGNABLE**  
PAR TÉLÉPHONE OU PAR E-MAIL 7J/7J  
DE 9H À 12H ET DE 14H À 17H.  
EN DEHORS DE CES HORAIRES, N'HÉSITEZ PAS À LAISSER UN MESSAGE.

SI VOTRE DENTISTE TRAITANT ESTIME QU'UN ACTE TECHNIQUE EST INDISPENSABLE, DES PERMANENCES DE SOINS ONT LIEU DANS CHAQUE RÉGION, AVEC LE MATÉRIEL SPÉCIFIQUE : C'EST VOTRE DENTISTE QUI VOUS ORIENTERA EN CAS D'ABSOLUE NÉCESSITÉ.

**NB** DE NOMBREUX DENTISTES APPARTIENNENT À LA RÉSERVE SANITAIRE, ET PEUVENT DONC ÊTRE APPELÉS POUR SOUTENIR LES MÉDECINS ET LES INFIRMIÈRES DANS CETTE CRISE SANITAIRE.  
SI VOUS N'ARRIVEZ PAS À JOINDRE VOTRE DENTISTE : DIRIGEZ-VOUS VERS UN AUTRE CABINET DE VOTRE VILLE, **MAIS SURTOUT, NE DÉRANGÉZ PAS LES MÉDECINS OU LE SAMU !**

NOUS RESTONS DISPONIBLES POUR NOS PATIENTS, NOUS ESPÉRONS VOUS RETROUVER BIENTÔT !

Les éléments de communication envers les municipalités, le grand public et la presse sont principalement axée autour des mesures de confinement, et de l'accès au médecin généraliste.

### COMMUNICATION

#### Articles de presse

La voix du Midi 1

[https://actu.fr/occitanie/gardouch\\_31210/coronavirus-face-lindiscipline-certains-coup-gueule-dun-medecin-lauragais\\_32324741.html](https://actu.fr/occitanie/gardouch_31210/coronavirus-face-lindiscipline-certains-coup-gueule-dun-medecin-lauragais_32324741.html)

La voix du Midi 2

[https://actu.fr/occitanie/nailloux\\_31396/coronavirus-medecins-infirmiers-lauragais-organisent-gardouch-nailloux-villefranche\\_32291726.html](https://actu.fr/occitanie/nailloux_31396/coronavirus-medecins-infirmiers-lauragais-organisent-gardouch-nailloux-villefranche_32291726.html)

La Depeche

<https://www.ladepeche.fr/2020/03/22/les-professionnels-de-sante-du-lauragais-se-mobilisent,8813251.php>

# Courriers à la communauté des communes de Terres du Lauragais et aux municipalités

2 courriers ont été diffusés à la communauté des communes et aux municipalités du territoire afin de donner des éléments d'information de l'organisation médicale, de soutenir les mesures de confinement, de stimuler le lien social et veiller aux personnes en situation d'isolement ou de précarité.

---

## **INFORMATION**

### **SITES COVID +**

---

De nombreux sites COVID + sont mis en place en Occitanie. Ils sont en lien avec la régulation du 15 pour accueillir, orienter, soigner et suivre le patient identifié comme à risque ou nécessitant d'être vu par un médecin généraliste.

Ces sites font l'objet d'une attestation du CDOM 31 et identifie un médecin généraliste référent.

Une organisation pluriprofessionnelle peut être mise en place, et notamment en lien avec les municipalités. Le respect des règles de protection sanitaire peut faire l'objet d'un protocole spécifique (règles d'hygiène, matériel et ressources à disposition, modalités d'accueil, accueil et orientation patient, etc.). De nombreuses municipalités ont déjà fait le nécessaire pour accueillir une unité COVID en cas de sollicitation des médecins généralistes.

Ces sites ne sont pas des lieux de dépistage !

Ils viennent en complément de la régulation locale qu'effectue les médecins généralistes du territoire.

Les médecins généralistes volontaires peuvent contacter le CDOM 31 :

[haute-garonne@31.medecin.fr](mailto:haute-garonne@31.medecin.fr)

Le lien avec le SAMU sera fait en suivant. La visibilité des sites COVID est assurée par le CDOM 31.